



TERMES DE RÉFÉRENCE

EVALUATION FINALE DU PROJET CONJOINT :

‘Renforcement du relèvement et de réintégration des femmes et des filles grâce à une agriculture résiliente au changement climatique pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA après conflit’.

Intitulé du poste :	Recrutement d'une Equipe d'experts seniors en évaluation de projet pour l'évaluation finale de projet
Projet :	Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA
Date limite de dépôt des candidatures :	30 juin 2021
Type de Contrat :	Contrat de Service Spécial (CSS) – international
Langues requises :	Français
Date de démarrage :	15 Aout 2021
Typologie de la consultation :	1 consultant (e) international (e)
Durée du contrat :	45 jours ouvrables
Lieu d'affectation :	République Centrafricaine, Bérengo et Bambari
Langues	Français, Bonne connaissance de l'Anglais est un atout

I. Contexte

Depuis plusieurs décennies, le contexte de la RCA est marqué par des crises politiques et sécuritaires récurrentes qui ont fortement fragilisé les institutions et entravé le développement économique, social du pays et le bien-être de la population surtout des femmes et des filles.

En dépit des efforts entrepris au cours de ces dernières années pour la stabilisation et le relèvement socio-économique du pays, notamment à travers la mise en œuvre du RCPCA et la stratégie nationale de restauration de l'autorité de l'Etat, les défis restent entiers. L'environnement sécuritaire est très instable, les civils continuent d'en payer le prix fort et le travail des acteurs humanitaires et de développement demeure entravé dans la quasi-totalité du pays

Avec une population de 4,9 millions d'habitants en 2015 et un taux de croissance de -0,1% selon le rapport national , de décembre 2020, de l'impact socio-économique de la COVID-19 en RCA. La majorité des habitants sont des femmes (50,2%) vivant principalement dans les zones rurales. La population urbaine représente 41,4 %, avec un taux d'urbanisation annuel de 2,52 %. Toutefois, cela pourrait changer à mesure que les personnes fuient vers les zones urbaines en raison du conflit. La RCA était classée 188ème sur 189 pays, avec un indice sexospécifique de développement humain de 0,780, plaçant le pays parmi les 5 pays enregistrant les plus faibles taux de développement sexospécifique. L'IDH chez les personnes de sexe masculin (0,409) est considérablement supérieur à celui des personnes de sexe féminin (0,319), avec un écart de 22,5 %. La différence dans le nombre d'années de scolarisation prévu pour les filles (5,9 ans) et les garçons (8,5 ans) est de 36 %. Seulement 36,8 % de la population est alphabétisée, à savoir 50,7 % des personnes de sexe masculin et 24,4 % des personnes de sexe féminin. On estime que le revenu national brut par habitant des femmes est inférieur de 43 % à celui des hommes. Seulement 16,5 % des femmes occupent des emplois rémunérés dans le secteur non agricole.

Du fait de la violence et de l'anarchie, la crise exacerbe les structures sociales discriminatoires qui existaient avant le conflit. Les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre perpétrés à l'encontre des femmes et des filles, sont fréquents et principalement imputables aux éléments armés. Le gouvernement centrafricain reconnaît la nécessité d'intégrer une dimension de genre dans les interventions humanitaires, la consolidation de la paix et le développement, comme le soulignent la Politique nationale de promotion de l'égalité et l'équité et le le RCPCA.

A cela s'ajoute, les conséquences du changement climatique qui ont exacerbé la vulnérabilité communautaire avec un accent sur les femmes et les filles. Résoudre le problème de changement climatique aujourd'hui en renforçant la résilience des femmes et des filles à travers la création d'un écosystème offrant des chances égales à toutes les femmes et aux filles déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à leurs communautés hôtes, en tant que nouveau cadre de coexistence. Cette approche agit comme une thérapie sociale favorisant l'auto-guérissons et la réintégration des anciens combattants, ainsi que le renforcement des liens sociaux entre les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les communautés hôtes.

L'identification des changements et dérèglements climatiques comme des facteurs permanents des conflits intercommunautaires très peu explorés jusqu'ici et l'introduction de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les mœurs et les pratiques agricoles des femmes et des filles centrafricains. Les principales contraintes que rencontre le gouvernement à cet égard concernent l'absence d'inventaire de la situation des femmes et des filles dans le pays et l'absence de données à jour et désagrégées par sexe, en particulier pendant la période de conflit. Les femmes ne participent pas en tant qu'actrices à la résolution des problèmes environnementaux ni à l'intervention nationale pour lutter contre le changement climatique. L'acquisition par les femmes et les filles des compétences nécessaires pour mener des activités génératrices de revenus dans l'agriculture, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, offre des possibilités en matière de résilience, de réconciliation et de renforcement de la consolidation de la paix dans les communautés. Les femmes et les filles centrafricaines, surtout celles issues des communautés hôtes vulnérables, celles associées aux groupes armés ou aux conflits, les déplacées et les réfugiées, subissent un certain nombre de facteurs de conflit et de contraintes qui limitent leurs capacités d'action et les empêchent de jouer le rôle qui est le leur dans le relèvement et la consolidation de la paix en RCA. Ce problème urgent de changement climatique a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles, car elles sont pour la plupart des agricultrices à voir leurs champs détruits sans réponse juridique du fait qu'elles n'ont pas le contrôle ni le droit foncier

En vue de soutenir les efforts du gouvernement à adresser clairement cette problématique et contribuer au relèvement et à la consolidation de la paix en RCA, l'ONU Femmes et la FAO ont initié un projet « **Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA** » objet de la présente évaluation. Le projet ayant bénéficié d'un financement du Fond de la consolidation de la paix pour un budget de **1,500,000,000 USD** sur une période de 18 mois.

II. Description du projet

Le Projet Conjoint ONU Femmes et la FAO « **Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA** » se propose d'appuyer le Gouvernement Centrafricain à répondre à ce problème urgent de changement climatique qui a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles.

Trois résultats majeurs seront atteints au terme du Projet : (i) **les principales bénéficiaires du Projet ont renforcé entre elles et dans leurs communautés respectives la cohésion sociale et un plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux agricultrices (y compris l'accès à la terre) a été engagé** (ii) **la productivité et la rentabilité des femmes et des filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits impliquées dans les filières animales, végétales, piscicoles et de pêche durables et résilientes aux changements climatiques se sont accrues** (iii) **les principales bénéficiaires ont accès aux services et produits financiers adaptés ainsi qu'à la plateforme numérique BuyFromWomen**

Il est prévu pour une durée de 21 mois, soit du 25 novembre 2019 au 22 Aout 2021.

La théorie du changement du Projet est articulée de la manière suivante : Si la production et la productivité des agricultrices ainsi que leur résilience face au changement climatique se sont améliorées ; Si les agricultrices et promotrices ont un meilleur accès aux marchés et aux segments les plus rentables des chaînes de valeur ; et Si les agricultrices et promotrices ont un meilleur accès aux services et produits financiers adaptés de proximité ; et si les acteurs nationaux se mobilisent pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des agricultrices et promotrices y compris leurs droits fonciers; Alors les promotrices d'exploitations agricoles familiales sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ; parce que les causes profondes et les facteurs de discrimination entre les sexes dans l'agriculture et de vulnérabilité face aux effets du changement climatique ont été éliminés.

III. Objectifs et but de l'évaluation

L'évaluation finale du projet s'inscrit dans le cadre des lignes directrices du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et des Agences onusiennes responsables de la mise en œuvre du Projet qui recommandent des évaluations finales systématiques à l'issue de la mise en œuvre des Projets/Programme. Après 21 mois de mise en œuvre, les parties contractantes se sont accordées pour démarrer le processus d'évaluation finale afin de procéder à une analyse des réalisations, tenant compte des critères d'évaluation citées plus bas. A cet effet, l'évaluation déterminera à quel point le projet a contribué à la consolidation de la paix en RCA. Elle générera également des connaissances substantielles basées sur des faits en identifiant tous résultats inattendus et fera des recommandations constructives en vue de rendre durables les réalisations du programme.

L'évaluation permettra d'identifier les points forts, les points faibles qui auraient pu être améliorés et les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du Projet.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions les plus pertinentes en matière de consolidation de la paix ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du pays; 3) la question de savoir si le projet a capitalisé sur la valeur ajoutée de l'ONU dans le pays ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que la sensibilité au conflit et la sensibilité au genre dans le pays ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet a contribué concrètement à la réduction d'un (ou de) facteur (s) de conflit en RCA.
- Évaluer l'efficacité et l'efficience du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et d'exploitation et son rapport qualité-prix ;
- Évaluer si le soutien fourni par le projet a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), permettant de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;

Le rapport final d'évaluation ainsi que les recommandations serviront de base pour d'éventuels réajustements ou orientations nouvelles en vue d'alimenter la programmation et ou la mise en œuvre des futures initiatives relatives à la participation politique et à la consolidation de la paix (Gouvernance, Femme Paix et sécurité).

L'évaluation sera sensible au genre et adoptera les normes et standards du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE). Elle essaiera de répondre aux questions liées aux critères d'évaluation de l'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE), y compris la pertinence, l'efficacité, l'efficacités et la durabilité de l'intervention, et appréciera le programme sur les principes de Genre, d'Équité, de Droits humains et d'inclusion. L'exercice d'évaluation est censé être centré sur l'utilisation qui en sera faite tout en relevant des leçons clé ainsi que des recommandations claires, concrètes et réalisables.

L'objectif général sera d'apporter des réponses aux questions¹ d'évaluation suivantes :

Pertinence

- Dans quelle mesure l'intervention est-elle pertinente par rapport aux besoins et priorités définis par les bénéficiaires ? Ont-ils été consultés pendant la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités nationales en matière de consolidation de la paix ?
- Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés dans une analyse de conflit ?
- Le projet était-il approprié et stratégique par rapport aux principaux objectifs et défis de la consolidation de la paix dans le pays au moment de sa conception ? La pertinence s'est-elle maintenue tout au long de la mise en œuvre ? Les réalisations et les résultats prévus sont-ils pertinents et réalistes par rapport à la situation sur le terrain ?
- Dans quelle mesure la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats escomptés a-t-elle bénéficié du partenariat et l'approche conjointe entre le ONU Femmes et le FNUAP et autres organisations des nations unies ?
- Est-ce qu'il y a eu des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux lacunes en matière de consolidation de la paix ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été réalisés ? Quelles en sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ? Comment chacune des agences NU partenaires y ont-elles contribuées ?
- Dans quelle mesure le mécanisme de coordination favorise-t-il l'efficacité de la mise en œuvre du projet ?
- Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? Les activités soutenant la stratégie ont-elles été rentables ?

- Les fonds et les activités du projet ont-ils été fournis en temps voulu ? Si non, quels ont été les goulots d'étranglement rencontrés ?
- Y a-t-il suffisamment de ressources (financières, temporelles, humaines) allouées pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet ?
- Y a-t-il eu des contraintes (par exemple, politiques, pratiques et bureaucratiques) qui ont empêché de traiter efficacement les droits des femmes pendant la mise en œuvre ? Quel niveau d'effort a été déployé pour surmonter ces difficultés ?
- Dans quelle mesure la population ciblée, les citoyens, les participants, les autorités locales et nationales se ont-ils appropriés le programme en y jouant un rôle actif ?

Efficiences

- Quelles mesures ont été prises pour que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets, en particulier relativement à la structure de gouvernance du programme ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?
- Dans quelle mesure les composantes du programme conjoint étaient-elles coordonnées pour réaliser de façon conjointe les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure le projet est compatible avec les autres interventions dans le domaine de la consolidation de la paix menées en RCA, aussi bien au niveau sectoriel qu'institutionnel ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre en synergie avec différentes entités, notamment avec d'autres acteurs des Nations unies ?
- Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?
- Le système de suivi du projet capturait-il adéquatement les données sur les résultats de la consolidation de la paix à chaque niveau de résultat approprié ?
- Dans quelle mesure le projet dispose-t-il d'une stratégie de suivi et d'évaluation utile et fiable qui a contribué à mesurer les résultats du projet ?
- Dans quelle mesure les indicateurs décrits dans le document de projet sont-ils appropriés et utiles pour évaluer les progrès du projet ? Les valeurs ciblées des indicateurs sont-elles réalistes et peuvent-elles être suivies ? Si nécessaire, comment devraient-ils être modifiés pour être plus utiles ? Les moyens de vérification des indicateurs sont-ils appropriés ?

Impact

- La logique d'intervention est-elle cohérente et réaliste ? Qu'est-ce qui doit être ajusté ? (voir la matrice des résultats du projet).
- Est-ce que la théorie du changement du projet articule clairement les hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ?
- La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?

Durabilité

- La conception de l'intervention comprenait-elle une stratégie appropriée de durabilité et de sortie (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation de la capacité nationale, etc.) pour soutenir les changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
- À quel point les différents partenariats entre les Agences récipiendaires et les entités gouvernementales y compris les organisations de la société civile ont-ils conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du projet conjoint ?
- Quel est le degré d'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à maintenir les résultats du soutien du projet et à poursuivre les initiatives, en particulier la participation des femmes aux processus décisionnels, soutenues par le projet PBF ?
- Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme conjoint, au niveau local et national ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il donné lieu à des synergies entre les différents intervenants de manière à rendre possible une collaboration durable au-delà des limites temporelles du projet ? Quels sont les effets catalytiques du projet ? Le projet est-il tolérant au risque ?
- Comment le programme a-t-il renforcé l'appropriation et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la durabilité des efforts et des avantages ?
- Le projet a-t-il eu un effet catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?
- Le financement du projet a-t-il été utilisé pour élargir d'autres activités de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

Genre, Equité et Droits humains

- Dans quelle mesure les principes d'égalité des sexes ont-ils été intégrés dans les objectifs et les processus du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré de manière substantielle la dimension de genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre sur la base des principes des droits de l'homme et de l'efficacité du développement à travers la participation/l'autonomisation ; l'inclusion/la non-discrimination ; la redevabilité / transparence nationale ?
- Le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi du programme a-t-il été participatif ?
- Les parties prenantes ont-elles eu la possibilité de donner leur avis ? Dans quelle mesure le processus a-t-il été utile ?

Sensibilité au Conflit

- Le projet avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- Les capacités internes des RUNO et des NUNO étaient-elles adéquates pour assurer une approche permanente de la sensibilité aux conflits ?
- Le projet était-il responsable de tout impact négatif involontaire ?
- Est-ce qu'un processus continu de suivi du contexte et un système de suivi qui permet de suivre les changements involontaires ont été établis ?

Inclusion de handicap

- Les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Quelle partie des bénéficiaires sont des personnes handicapées ?
- Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

Les questions proposées ne sont qu'indicatives. Les évaluateurs sélectionnés pourront affiner ces interrogations en étroite consultation avec les principales parties prenantes pour que des réponses appropriées soient apportées à des questions-clés en matière d'évaluation. Sur la base de ces consultations, l'équipe d'évaluation élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions-clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence.

IV. Champs d'application de l'évaluation

Il s'agit ici de préciser la portée de l'évaluation ainsi que ces limites. Particulièrement l'évaluation s'étendra sur les points suivants :

Tableau 1 : Champs d'application de l'évaluation

Indicateurs clés	Champs d'application
Moment	L'évaluation est réalisée à la fin de la période de mise en œuvre du Projet « Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA »
Calendrier considéré	L'évaluation devra couvrir la durée de vie du Projet à savoir de Novembre 2019 à Aout 2021
Couverture géographique	RCA, Dans les localités de Bérengo et Bambari
Champ thématique	Les sous résultats du projet conjoint qui seront couverts par cette évaluation sont les suivants :
Champ programmatique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les femmes et filles s'impliquent massivement dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et la promotion des droits des femmes et filles facteurs de consolidation de la paix 2. Les acteurs nationaux se mobilisent pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des agricultrices y compris l'accès la propriété foncière 3. Les femmes et filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits ont un accès accru aux intrants et équipements de production agricoles ainsi qu'au aux informations et aux services de vulgarisation des pratiques agricoles adaptées au changement climatique 4. Les principales bénéficiaires du Projet sont structurées au sein des coopératives, organisations professionnelles et interprofessionnelles de filières performantes.

Indicateurs clés	Champs d'application
	5. Des partenariats sont conclus avec des EMF pour la fourniture aux bénéficiaires des services et produits financiers adaptés 6. Les bénéficiaires reçoivent un encadrement pour accéder aux facilités de crédits et développer la culture de l'épargne ainsi que des compétences entrepreneuriales et managériales Les bénéficiaires ont un accès aux équipements et matériels adaptés et leurs capacités ont été renforcées à l'utilisation de la plateforme numérique BuyFromWomen
Limites	L'évaluation finale vise à apprécier le projet par rapport aux effets attendus et à identifier et documenter ses résultats inattendus ou non planifiés significatifs. Cependant, l'évaluation comporte une limite car, eu égard à sa portée, à ce stade, il n'est pas possible de réaliser une évaluation d'impact. Identifier ici quelques contraintes majeures ou risques susceptibles de limiter la portée de l'évaluation

L'évaluation sera conduite autour des activités coordonnées et harmonisées par ONU Femmes en tant que chef de file du consortium, en collaboration avec toutes les parties prenantes du Projet (Agences UN, Ministères, OSC) qui participent de façon effective et efficace à la mise en œuvre des activités et à l'atteinte des résultats attendus.

V. Méthode de l'évaluation

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. La méthodologie de cette Evaluation devra aussi assurer l'inclusion du handicap, en lien avec la [Stratégie de Nations Unies pour l'inclusion du handicap](#).

Afin de répondre aux questions d'évaluation proposées, la méthode d'évaluation combinera des approches quantitatives et qualitatives incluant une revue documentaire, des entretiens avec les personnes ressources clés, et des visites de terrain. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape de reporting.

La méthode d'évaluation sera délimitée comme suit :

- **Revue documentaire :** l'évaluateur-trice se familiarisera avec le projet à travers la revue des documents pertinents qui seront mis à disposition en début de mission par l'équipe en charge de la gestion conjointe de l'évaluation.
- **Entretien avec les personnes ressources :**
 - En début de mission, l'Evaluation devra réaliser un mapping détaillé des parties prenantes de sorte à identifier les personnes ressources à interviewer
 - Les entretiens doivent être organisés sous un format semi-structuré de manière à inclure, par exemple, des discussions en focus group ; des entretiens

individuels ; des enquêtes ; et/ou des exercices participatifs avec la communauté/les individus.

- **Visites de terrain (selon l'évolution du contexte de la pandémie et le contexte sécuritaire ?) :**
 - Une stratégie d'échantillonnage doit être identifiée pour détailler les techniques de sélection qui seront utilisées pour choisir les sites à visiter lors des descentes sur le terrain et réaliser les observations.
 - Pendant les descentes sur site, des entretiens seront réalisés avec la communauté (dans le strict respect des mesures barrières énoncées par le Ministère de la santé en RCA) et s'assurera que la perspective du groupe le plus vulnérable est prise en compte dans la consultation.
 - La possibilité de conduire des entretiens virtuels/à distance en tenant compte du contexte de la pandémie et de la situation sécuritaire qui prévaut au moment de l'exercice.

Autres facteurs à prendre en compte :

- L'évaluation telle que conçue devra s'appuyer sur des questions d'évaluation détaillées et approuvées par le Comité de Gestion de l'Évaluation puis organisées en une matrice d'évaluation ;
- La liste des sources d'informations² recueillies sera annexée au rapport ;
- Un plan de travail détaillé et un plan de mission indiquant clairement le calendrier des activités, les délais et l'utilisation des ressources livrables devra être réalisé ;
- Des mesures devront être prises pour garantir la qualité des données, la fiabilité et la validité des outils et méthodes de collecte de données tout en veillant à ce qu'ils soient sensibles à la dimension genre et aux droits humains ;
- La stratégie de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation devra être proposée

VI. Les parties prenantes

Les principales parties prenantes qui participeront à cette évaluation sont les suivantes :

- Le groupe de gestion de l'évaluation : qui participera à la préparation et à la conduite de cette évaluation, et sera responsable de l'approbation des livrables
- Le groupe de référence qui participera à l'évaluation et fournira des inputs aux livrables
- Les partenaires de mise en œuvre de ce projet qui participeront à la conduite de cette évaluation.
- Les bénéficiaires du projet qui participeront à la réalisation de cette évaluation.
- Le/la consultant (e) internationale supervisera l'évaluation jusqu'à sa finalisation

VII. Chronogramme

² Les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media, etc.

L'évaluation se déroulera sur une période de 45 jour ouvrable, étalés sur 4 mois

Tâches	Délais (en nbre de jrs)	Personne responsable
Phase de préparation et transmission du rapport de démarrage	7	Le/la consultant (e) internationale
Séance de travail avec ONUFEMMES	1	Le/la consultant (e) internationale
Séance de travail avec le groupe de référence	1	Le/la consultant (e) internationale
Phase de collecte de données	21	Le/la consultant (e) internationale
Phase de l'analyse de données et production du draft rapport final	7	Le/la consultant (e) internationale
Rédaction et présentation du rapport finale	8	Le/la consultant (e) internationale

VIII. Produits attendus

L'évaluateur devra présenter les rapports suivants, transmis en version papier (format A4) et sur support informatique (email, clé USB) en format Word et Excel en français, comme l'indique le tableau suivant. Chaque livrable sera considérée comme final seulement une fois approuvée par le groupe de gestion de l'évaluation, si considérée en ligne avec les paramètres GERAAS d'ONU Femmes. Tout paiement sera effectué seulement à la suite de l'approbation de chaque livrable par le groupe de gestion

Livrables	Description des livrables	Délais de soumission
Rapport de démarrage	En consultation avec l'équipe d'ONU Femmes et le Groupe de référence, l'équipe, chargée de l'évaluation, élaborera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation conformes aux Termes de Référence.	15 Aout 2021
Présentation des conclusions préliminaires	Dès la fin de la collecte de données, l'équipe, chargée de l'évaluation animera une séance de présentation des résultats préliminaires de manière à offrir aux parties prenantes	10 Septembre 2021

	l'opportunité d'apporter des contributions et autres commentaires aux premières conclusions et autres résultats issus de l'analyse des données.	
Rapport provisoire	La première mouture du rapport devra être soumise pour examen et commentaires au groupe de référence. En deuxième temps, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au groupe de gestion de l'évaluation.	20 Septembre 2021
Rapport final d'évaluation	Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du groupe de gestion de l'évaluation.	20 Octobre 2021

Les paiements seront effectués comme suit :

- 20% du paiement total à du rapport de démarrage ;
- 40% du paiement total à pré-rapport ;
- 40% du paiement total à du rapport final d'évaluation.

Tout paiement est subordonné à l'approbation par le groupe de gestion suivant les paramètres GERAAS.

Toutes les premières ébauches et produits finaux, y compris les documents de référence, les rapports analytiques et les données brutes doivent être fournis dans une version électronique compatible avec Word pour Windows.

Tous les rapports d'évaluation soumis doivent inclure des versions MS Word et PDF. Tous les livrables doivent être fournis en français.

L'évaluation doit être réalisée selon les normes les plus strictes et dans les délais impartis afin d'être qualifié à intégrer la liste restreinte des évaluations annuelles exceptionnelles au siège de ONU Femmes.

Le/la consultant (e) internationale devra soumettre une ébauche de rapport à ONU Femmes dans les délais. ONU Femmes sollicitera les réactions des membres du Comité Directeur de l'Évaluation, du Comité de Gestion de l'Évaluation et du Groupe de Référence de l'Évaluation Conjointe afin de permettre au / à la Consultant(e) de finaliser son rapport.

Le/la consultant (e) internationale devra annexer les éléments suivants au rapport final :

- Les termes de référence
- Les outils de collecte des données
- Une liste de réunions/consultations auxquelles il a assisté
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles il s'est entretenu

- Une liste de documents/publications revus et cités
- Toute autre information que Le/la consultant (e) internationale jugera utile pourra aussi être ajoutée.

La procédure de soumission et approbation du rapport d'évaluation se fera dans l'ordre suivant :

1. Le/la consultant (e) internationale soumettra une ébauche de rapport d'évaluation à ONU Femmes sur la base de l'esquisse de rapport d'évaluation proposée en annexe comme document de référence/guide.
2. ONU Femmes enverra une copie aux agences récipiendaires ainsi qu'au ministère de la Communication pour revue en conformité avec les normes et standards du GNUE et de son code d'éthique.
3. ONU Femmes consolidera les commentaires et les enverra au / à la Consultant(e).
4. Le/la consultant (e) internationale finalisera le rapport en y intégrant tous les commentaires qu'il jugera appropriés et en établissant un certificat de conformité expliquant pourquoi certains commentaires n'auraient pas été pris en compte. Il/elle soumettra le rapport en mode suivi des modifications en même temps que le certificat de conformité à ONU Femmes.
5. le groupe de gestion est en charge de l'approbation des livrables

IX. Gestion de l'évaluation : rôles et responsabilités

Le processus d'évaluation du projet sera dirigé par le **comité de gestion de l'évaluation** qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Spécialiste Regional de l'évaluation ONU Femmes WCARO présidera le groupe de gestion, Le gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels qui pourraient survenir au cours du processus. Le travail du/ de la consultant (e) , chargé de l'évaluation, sera supervisé par le **gestionnaire de l'évaluation**. Par contre, les aspects logistiques de l'évaluation liés aux consultations à Bangui et à l'intérieur du pays ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur. ONU Femmes s'occupera des aspects logistiques liés aux voyages à l'intérieur du pays (DSA, Transports) et de l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation).

Le **groupe de référence** est essentiel pour s'assurer que l'approche utilisée dans l'évaluation est solide et pertinente pour les parties prenantes présentes lors du processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : les termes de références, le rapport de démarrage, et pré-rapport de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Structure Organisationnelle	Fonction	Membres
<i>Comité de direction de l'Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Approuve l'initiation de l'évaluation, ses Termes de Référence et la dissémination de ses conclusions Émet une réponse administrative à la suite des recommandations du rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur Pays (ONU Femmes)
<i>Comité de gestion de l'Évaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Gère la sélection de Le/la consultant (e) internationale, les arrangements contractuels ainsi que les paiements - Approuve les livrables et en assure la qualité - Garantit l'indépendance de l'évaluation - Assure la diffusion des conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaire de l'Évaluation : Spécialiste en Suivi et Evaluation ONU FEMMES RCA - Le Spécialiste en Évaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes à Dakar - Analyste en Suivi et Evaluation au Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes à Dakar
<i>Groupe de référence (Organe consultatif)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Passe en revue le cahier des charges de l'évaluation - Émet des avis techniques à des étapes-clés de l'évaluation (rapport de conception initial, première version du rapport d'évaluation) - Appui la diffusion du rapport final de l'évaluation, en particulier les conclusions et recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la promotion de la femme - Ministère de l'agriculture - FAO - Secrétariat du PBF - La société civile

X. Profil requis de l'équipe d'experts (es)

Le/la consultant (e) internationale, Chef/fe d'équipe, travaillera en équipe avec un consultant national, sous la supervision du gestionnaire de l'évaluation du Bureau de Bangui et du spécialiste de l'évaluation du Bureau régional à Dakar.

Profil du/de la consultant (e) international (e)

Le Le/la consultant (e) internationale devrait présenter des preuves des capacités suivantes:

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences humaines, sociologie, démographie, économie, droit ou autres disciplines connexes, niveau BAC + 5 minimum ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins 7 ans en matière de conception, suivi et d'évaluation de programmes/projets, en particulier dans le secteur du développement communautaire ;
- Connaissance approfondie et une expérience dans l'application des méthodes d'évaluation qualitative et quantitative
- Expérience en analyse des conflits intégrant les questions de genre et des besoins spécifiques des jeunes et des approches fondées sur les droits de l'homme ;
- Expérience des évaluations des projets financés par le Fonds de consolidation de la paix (PBF) serait un atout ;
- Être familier des concepts et de l'opérationnalisation de la planification des politiques et programmes et de la gestion de projets / programme selon la démarche « gestion axée sur des résultats », notamment l'évaluation des produits, effet et impacts ;
- Avoir une expérience de 7 ans dans la conduite de missions d'évaluation, le développement de plan d'évaluation assorti de sa démarche méthodologique, et être familiarisé aux exercices de restitution des conclusions d'évaluation et des recommandations aux parties prenantes, y compris la production d'un Aide-Mémoire, l'organisation de séances de briefing/débriefings, et la production de rapports de mission provisoire et finaux ;
- Excellente capacité de communication avec les parties prenantes
- Compétence technique dans les domaines thématiques à évaluer
- Compétences en gestion des processus, y compris les compétences en matière de facilitation et de la communication
- Expérience régionale en Afrique centrale
- Faire preuve de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail d'évaluation
- Une expérience avec le système des Nations Unies, une bonne connaissance du mandat d'ONU Femmes et de ses cadres programmatiques et des règles et procédures des Nations Unies constituerait un atout.
- Faire preuve d'une capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis et à travailler sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Internet, World, Excel et Powerpoint);

XI. Procédure et soumission

Les candidats intéressés sont appelés à postuler suivant les indications ci-dessous et la date limite indiquée dans l'appel d'offres.

L'approbation de chaque livrable par le groupe de gestion. L'analyse de la qualité des livrables est faite en utilisant les paramètres GERAAS (<http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluation>)

Les candidats intéressés doivent postuler au plus tard le 15 mai

1. Une lettre de motivation
2. CV du/de la consultant(e) n'excédant pas 5 pages.
3. Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment.
4. Les candidats présélectionnés seront invités à soumettre deux rapports récents d'évaluation dont le candidat a été le principal auteur. L'analyse de ces rapports sera faite en utilisant les paramètres GERAAS...
5. Une courte entrevue est prévue pour la sélection finale.

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

XII. Code Ethique et de conduite

ONU Femmes élaborera un formulaire d'entente avec l'équipe, chargée d'évaluation, qui est basé sur les lignes directrices éthiques GNUE et un code de conduite. Ces documents seront annexés au contrat. Les lignes directrices du GNUE notent l'importance de la conduite éthique pour les raisons suivantes :

1. L'utilisation responsable du pouvoir : Tous ceux qui sont engagés dans les processus d'évaluation sont chargés de veiller à la bonne réalisation de l'évaluation.
2. Assurer la crédibilité : Avec une évaluation équitable, impartiale et complète, les parties prenantes sont plus susceptibles d'avoir foi dans les résultats d'une évaluation et de prendre note des recommandations.
3. L'utilisation responsable des ressources : La conduite conforme à l'éthique durant l'évaluation augmente la crédibilité de l'évaluation et donc la probabilité que l'investissement dans l'évaluation se traduise par une amélioration des résultats.

Les évaluateurs sont tenus de fournir un plan détaillé sur la façon dont les principes suivants seront assurés tout au long de l'évaluation (voir GNUE orientation éthique pour les descriptions): 1) Le respect de la dignité et de la diversité; 2) Le droit à l'autodétermination; 3) Une représentation équitable; 4) Le respect des codes pour les groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables); 5) Réparation; 6) La confidentialité; et 7) L'évitement de dommages.

Des garanties spécifiques doivent être mises en place pour protéger la sécurité (physique et psychologique) des répondants et ceux qui collectent les données. Ceux-ci devraient inclure :

1. Un plan est en place pour protéger les droits du défendeur, y compris la vie privée et la confidentialité

2. L'intervieweur ou collecteur de données est formé dans la collecte des informations sensibles, et si le sujet de l'évaluation se concentre sur la violence contre les femmes, ils devraient avoir une expérience préalable dans ce domaine
3. Les outils de collecte de données sont conçus d'une manière qui soit culturellement appropriée et ne créent pas de problèmes aux répondants
4. Visites de collecte de données sont organisées au temps et lieu appropriés de manière à minimiser les risques pour les répondants
5. L'intervieweur ou collecteur de données est en mesure de fournir des informations sur la façon dont les individus en situation de risque peuvent demander un soutien.

La valeur ajoutée de l'évaluation est son évaluation impartiale et systématique du programme ou de l'intervention. Comme pour les autres étapes de l'évaluation, l'implication des parties prenantes ne doit pas interférer avec l'impartialité de l'évaluation.

L'évaluateur (s) prend la décision finale sur les constatations, conclusions et recommandations du rapport d'évaluation et l'évaluateur doit être protégé des pressions pour modifier les informations dans le rapport.

En outre, si l'évaluateur (s) identifie les problèmes d'actes répréhensibles, de fraude ou autre comportement contraire à l'éthique, les procédures de l'ONU Femmes doivent être suivies et la confidentialité maintenue. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé de résoudre le problème de non-conformité avec les normes de conduite des Nations Unies, et d'accompagner les politiques de protection contre les représailles et interdisant le harcèlement et l'abus de pouvoir, de fournir un cadre cohérent visant à créer et à maintenir un environnement de travail harmonieux, veiller à ce que les membres du personnel ne se livrent pas à tout acte répréhensible et que toutes les allégations d'actes répréhensibles soient signalées sans délai, une enquête et des mesures appropriées prises pour parvenir à la responsabilisation. Le cadre juridique de l'ONU Femmes chargé d'assurer la conformité avec les normes de conduite des Nations Unies définit la faute et les mécanismes au sein de l'ONU Femmes pour signaler et d'enquêter sur elle. Plus d'informations peuvent être fournies par l'ONU Femmes, si nécessaire.

XIII. Annexes

Annex 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Report Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluation>

Annex 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form: <http://gate.unwomen.org/>
 UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system
<http://www.uneval.org/document/detail/100>

Annex 3 UNEG Norms and Standards for evaluation^[17]

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>
 UNEG Standards: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/22>

Annex 4 UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office website
<http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

Annex 5 Resources for data on gender equality and human rights

- UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>

- UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>
- UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>
- World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>